

## Attestation de libre commercialisation dans le pays d'origine et/ou de provenance des produits exportés vers l'Algérie

La Chambre de Commerce <sup>(1)</sup> : .....

confirme à la demande de <sup>(2)</sup> : .....

la présentation de l'attestation de ce dernier

que le/les produit(s) <sup>(3)</sup> : .....

relevant de/des sous position(s) : .....

.....

.

fabriqué(s) et/ou commercialisé(s) par <sup>(4)</sup> : .....

est/sont conforme(s) à la réglementation en vigueur en .....ou à défaut aux normes internationales en matière d'exigences de sécurité et de protection du consommateur <sup>(5)</sup> .....

et est/sont commercialisé(s) en <sup>(6)</sup>

.....

**Signature et cachet de l'entreprise**

**Chambre de Commerce**

<sup>(1)</sup> : Nom de la Chambre de auprès de laquelle l'entreprise est enregistrée ;

<sup>(2)</sup> : Nom, adresse et raison sociale de l'opérateur ;

<sup>(3)</sup> : Dénomination et marques commerciales; (remarques supplémentaires pour le(s) produits concerné(s) comprenant des éléments, tels que code du HS) ;

- (4) : Identification du fabricant d'origine et/ou du distributeur ;
- (5) : Citer les références réglementaires et/ou normatives si elles existent ;
- (6) : Pays d'origine et/ou de provenance.